



## LES PRATIQUES ALTERNATIVES EN ENTRETIEN DES ESPACES VERTS



Mise à jour septembre 2023

### Public ciblé :

Tout public.

### Pré-requis :

Compréhension orale et écrite de la langue française.

### Modalités d'inscription :

- Préinscription en ligne sur [www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr)
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

### Votre statut :

Aucun changement au statut initial.

### Modalités de sélection :

Avoir les pre-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

### Formateur :

M Jean-Bernard JOBERT

### Validation des acquis :

Evaluation finalisée par un attestation de stage preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

### Financement :

Financement par le particulier ou par l'entreprise. Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise et OCAPIAT à 100% pour les salariés.

### Durée :

2 jours soit 14H

### Dates :

Voir Calendrier de formation sur [www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr)

### Tarif :

294 €



En adéquation avec le Grenelle de l'environnement, la transposition de Directive Cadre Européenne, la loi dite « Labbé » et le plan Ecophyto 2 portant sur l'emploi et la réduction des produits phytopharmaceutiques, cette formation a pour but de répondre à l'obligation d'adapter ses pratiques professionnelles à l'évolution de la réglementation pour envisager différemment la gestion des espaces verts.



## OBJECTIF

Connaître et appliquer des pratiques alternatives dans l'entretien des espaces verts.



## POURQUOI DEVELOPPER SES COMPETENCES ?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences.
- Adaptation au poste de travail.
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias.
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra.
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap.
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés.
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises.
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet :



[www.campusverdazur.fr](http://www.campusverdazur.fr)

40 ans déjà

30 000 heures stagiaires / an

Matériel pédagogique innovant

Qualiopi



Plus de 60 formations

Des formateurs expérimentés

Datadock  
Organisme de Formation validé

Financement par des OPCO possible

## LE CONTENU DE LA FORMATION

- **Identification des objectifs d'entretien et des raisons du désherbage.**
  - Les exigences en termes d'entretien.
  - Appréciation du maintien de la végétation spontanée.
  - Appréciation de l'approche agroécologique dans l'aménagement et l'entretien des espaces verts.
- **Dans les pratiques de désherbage classique, évaluer les risques de l'utilisation de produits phytosanitaires sur les lieux publics et pour l'environnement:**
  - Évaluer les risques de l'utilisation de produits phytosanitaires en fonction des zones perméables et surtout imperméables constituant la majorité des surfaces traitées (trottoirs, parkings,...)
  - Prendre en compte la législation Ecophyto 2018 plan et ecophyto2 qui limite aujourd'hui très fortement l'utilisation de produits phytosanitaires.
- **Les méthodes alternatives et leurs techniques :**
  - Appréciation des solutions préventives permettant de limiter le développement des espèces non désirées et des maladies : paillage, plantes couvre-sol, bonnes pratiques d'entretien des pelouses, diversité des essences végétales, etc...
  - Appréciation des solutions curatives plus respectueuses de l'environnement : désherbage mécanique, thermique et manuel.

## LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel, travaux pratiques sur site, étude de cas, interactivité et opérationnalité, échanges de pratiques, livret de formation remis sur clé USB.

## LES MODALITES D'EVALUATIONS

A la fin de la formation l'évaluation des acquis des stagiaires sera assurée à partir d'une auto-évaluation.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid, auprès de l'entreprise, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



**TAUX DE SATISFACTION :**  
Nouveauté 2023



**TAUX DE REUSSITE :**  
Nouveauté 2023



*Contactez-nous !*

**CAMPUS VERT D'AZUR**

Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33 - Fax : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : [www.campusvertdazur.fr](http://www.campusvertdazur.fr)

Site accessible au public handicapé

